

Merci de retourner le bulletin d'adhésion, ainsi que votre règlement, à l'ORIV - 1, rue de la Course - 67000 Strasbourg ou par mail à contact@oriv.fr.

L'adhésion à une association vise à soutenir le projet associatif. L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville « a pour objet de développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général. Par son action, l'association vise à faciliter le vivre ensemble en contribuant à transformer les représentations et les pratiques des acteurs et actrices et en apportant son appui au développement des politiques publiques ». (cf. article 2 des statuts).

→ Je soussigné(e) **Nom, Prénom** :

Fonction :

Adresse :

Courriel : **Tél.** :

→ Je souhaite devenir membre de l'ORIV à titre individuel ou en tant que personne morale.

Je m'engage :

à titre individuel comme **personne physique** – montant = **20 euros**

au titre de **personne morale** (association) – montant = **85 euros**

Nom de la structure :

au titre d'une **collectivité** - montant en fonction du nombre d'habitants

Nom de la collectivité :

→ Collectivité de moins de 10.000 habitants : 160 euros

→ Collectivité entre 10.000 et 50.000 habitants : 770 euros

→ Collectivité de plus de 50.000 habitants : 1530 euros

Pour les collectivités signataires d'un contrat de ville, une contribution au centre de ressources Politique de la ville est possible : pour en savoir plus, merci d'écrire à m.maffessoli@oriv.fr

→ **Règlement** :

en espèces

par chèque à l'ordre de l'ORIV

par virement bancaire au Crédit Coopératif de Strasbourg, sur le compte :

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0031 8930 686 / CODE BIC : CCOPFRPPXXX

→ Je souhaite recevoir **par mail un reçu d'adhésion** en retour oui non (envoi par courrier postal)

Date

Signature

Les coordonnées transmises dans le cadre de cette adhésion sont utilisées à des fins professionnelles. Depuis le 25 mai 2018, est entré en vigueur le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Il a pour but de protéger vos données personnelles. De ce fait nous nous engageons à ne pas faire usage de vos données à des fins commerciales, à ne jamais les céder à quiconque, et à respecter votre droit de les supprimer ou les modifier.